



Déclaration de la FSU 91 au CTSD du 13 octobre 2015

Les ministres changent mais, ni les pratiques ni l'appréciation portée sur les enseignant-es du premier degré ne varient. Après Gilles de Robien et les méthodes de lecture, Xavier Darcos et la maternelle où l'on ne faisait que changer les couches, voici Najat Vallaud-Belkacem et la dictée quotidienne. Après demande de clarifications de sa part par le SNUipp-FSU, elle précise « que les activités de lecture et d'écriture sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes » avec « notamment » la possibilité « de courtes et fréquentes dictées de syllabes ou de mots ». Rien de bien nouveau au regard de ce qui se pratique déjà dans les classes. A ce titre, la ministre nous rappelle son « attachement à la liberté pédagogique des enseignants du premier degré, dont la rigueur et le professionnalisme sont reconnus par tous. » Si cela était vraiment le cas, cette spécialiste de la communication se serait abstenue d'une telle sortie.

Comme toujours les décisions sont prises sans considération du terrain. Les évaluations CE2 constituent le dernier avatar de ce phénomène : le coût de la reprographie est transféré sur les écoles alors que les crédits de fonctionnement de ces dernières ont subi une forte saignée dans de nombreuses communes. Débrouillez-vous et advienne que pourra...

Il en va de même au niveau académique et départemental : après un groupe de travail sur l'allègement des tâches de direction et une remontée au Rectorat, plus rien ! A ce jour, il n'y a aucune modification tangible des pratiques. Les directeurs et directrices sont toujours aussi surchargés-es de travail. Que va enfin décider la DSDEN pour faciliter les missions de ces collègues ?

Concernant le remboursement des frais de déplacements, après la parution de la nouvelle circulaire qui ne règle rien, le SNUipp-FSU 91 attend toujours le retour d'un courrier adressé au ministère en mai 2015, courrier qui est redescendu par la voie hiérarchique, sans pour autant recevoir de réponse.

A propos de la signature des rapports d'inspection, malgré plusieurs interventions en CAPD et en CTSD, certaines circonscriptions continuent à exiger des collègues qu'ils/elles se déplacent pour signer, voire seulement lire le document alors qu'aucun texte ne le prévoit. Nous réitérons notre demande d'un envoi postal.

Enfin, la cerise sur le gâteau ! En découvrant leur feuille de paie, ou plutôt leur relevé de compte, de nombreux collègues se sont aperçus d'un manque à gagner, et pour cause : le logiciel servant à payer les indemnités REP/REP+ est arrivé fin août et il est annoncé une régularisation au mois de novembre seulement. Même chose pour la NBI versée pour des fonctions particulières. Vous avez dit respect des personnels ?

Si la considération des personnels n'est pas la préoccupation première du « *new management* », comprendre le « pilotage », appliqué à l'Éducation Nationale, il serait pourtant grand temps de réviser des pratiques qui deviennent classiques et découragent à la fois les personnels en poste et celles et ceux envisageant de devenir professeurs des écoles. Nous avons droit au respect !